**** ****

Programme

2019–2024

Dans toute notre action, nous nous engageons à mener une politique qui est inspirée d’abord par les intérêts communaux. Nous sommes à l‘écoute des citoyens et souhaitons garder avec eux un dialogue permanent tout au long de la législature, en les informant avec la plus grande transparence de ce qui se passe dans leur commune. Nous préconisons une collaboration constructive avec l’administration communale, avec les autres partis politiques ainsi qu’avec les Régions et communes voisines.

Notre équipe plurilingue, ouverte, compétente et soudée a déjà fait ses preuves durant la législature écoulée : les quatre conseillers communaux de Kraainem-Unie se sont distingués par leur connaissance des dossiers, leur bon sens et leur souci de l’intérêt général. Les membres de LB ont acquis une solide expérience de gestion au sein de la majorité sortante ou sont issus de l’opposition et ont suffisamment démontré les failles de la gestion pendant la législature précédente. Avec des compétences neuves, de nouvelles impulsions et de nouveaux angles d’attaque, ils veulent s’atteler ensemble à une meilleure gestion de la commune de Kraainem.

**Une communication renforcée avec les citoyens ; des citoyens qui participent**

• Revoir entièrement le site internet de la commune et compléter l’information (comptes rendus bilingues et enregistrements des conseils communaux, procès-verbaux des commissions et des conseils consultatifs, budget et reporting financier, information et suivi des projets en cours …). Donner au site internet une structure transparente et conviviale. Offrir la possibilité d’introduire des plaintes par le site. Actualiser quotidiennement l’information. Veiller à ce que l’information soit accessible aux personnes avec un handicap visuel, auditif ou moteur (directive européenne de 2016).

• Encourager la présence des citoyens aux conseils communaux et aux commissions et veiller dès lors à améliorer l’acoustique de la salle de réunion. Enregistrer les réunions du conseil communal et des commissions dans le respect du cadre du RGPD. L’enregistrement doit être accessible au président du conseil communal et au directeur-général, avec possibilité de le rendre public. Le règlement d’ordre intérieur devra être adapté en ce sens.

• Soutenir des projets citoyens par des budgets participatifs.

• Encourager la création de comités de quartier et les soutenir.

**Infrastructure et travaux publics**

• Communiquer davantage et plus proactivement avec les riverains et les Kraainemois en général pour tous les grands travaux ; organiser des enquêtes d’opinion pour définir les priorités et en respecter les résultats. Associer les citoyens à la réflexion dans les dossiers qui ont un impact sur leur vie quotidienne (aménagement des rues, plan de mobilité, travaux etc) afin que les décisions leur facilitent la vie.

• Réparer les trottoirs délabrés et (ré)aménager les pistes cyclables, en accordant une priorité à celles de l’avenue Reine Astrid et de l’avenue Baron d’Huart. En outre un programme d’investissements pour six ans sera élaboré. Les habitants seront maintenus informés de l’état d’avancement des dossiers. Ils auront l’occasion de donner leur avis pendant les réunions d’information.

• Assurer l’entretien efficace de l’espace public partout à Kraainem : remise en état, nettoyage, désherbage, élagage etc.

• Apporter une solution durable au problème des inondations récurrentes, en collaboration avec les Régions flamande et bruxelloise. Dans un premier temps, mettre en place un système d’alarme efficace à l’attention des riverains ; à plus long terme, mettre en œuvre des mesures structurelles comme le dédoublement des égouts et des bassins d’orage après concertation avec les acteurs concernés. La concertation devra se faire à intervalles réguliers (tous les trois mois). L’objectif est d’établir un plan global qui tienne compte des aspects de tous les paramètres - techniques, sociaux, environnementaux, urbanistiques, financiers - et de garantir aux habitants du bas de Kraainem un meilleur avenir et la sécurité.

• Envisager une intervention financière dans les mesures prises par les habitants pour lutter contre les inondations (p.ex. HYDROPROTECT) (voir programme détaillé de LB, domaine 4).

•Soutenir les victimes d’inondations (dossier assurance, fonds des calamités, nettoyage).

**Urbanisme**

• Finaliser le RUP (Ruimtelijk UitvoeringsPlan) le plus rapidement possible afin de sécuriser les espaces qui doivent rester verts et clarifier la destination de parcelles pour lesquelles un doute subsiste encore à l’heure actuelle.

• Surveiller avec une vigilance particulière les dossiers Pikdorenveld, avenue d’Annecy et le Cloître de la Visitation, pour qu’on n’y construise pas des projets immobiliers déraisonnables.

• Préserver le caractère résidentiel de la commune.

• Intégrer et protéger les espaces verts partout où c’est possible.

• Inciter les propriétaires de logements vides à les remettre sur le marché en les aidant à vendre ou à rénover

• Eviter tout conflit d’intérêt en matière d’immobilier.

• Créer des logements à prix abordables pour attirer/maintenir les jeunes à Kraainem.

• Promouvoir les logements kangourou afin que les personnes âgées puissent continuer à habiter dans leur maison.

• Développer la construction de maisons communautaires pour jeunes handicapés.

**Mobilité**

• Adapter le plan de mobilité de 2009 en concertation avec les Régions flamande et bruxelloise ainsi qu’avec les citoyens et les associations locales.

• Mener des discussions avec l’autorité de tutelle flamande pour réaménager les avenues qui tombent sous sa responsabilité (routes non communales) afin d’y fluidifier la circulation. Songeons en particulier aux axes avenue d’Huart, avenue Reine Astrid, avenue de Wezembeek, avenue des Anciens combattants , avenue Dézangré et les carrefours cruciaux.

• Utiliser concrètement les moyens disponibles pour améliorer la fluidité du trafic, par exemple, les *Floating Car Data[[1]](#footnote-1).*

• Encourager les modes de transport non polluants en sécurisant les pistes cyclables ; collaborer avec les associations de cyclistes.

• Évaluer la réglementation actuelle du parking dans la commune (zone bleue, carte de riverains, montant des amendes).

• Concertation avec la STIB, De Lijn et les TEC pour négocier un billet unique.

**Environnement, santé et qualité de vie**

• Entreprendre et soutenir toutes les actions possibles pour limiter les nuisances sonores (e.a. Ring et avions), y compris la participation directe aux activités des associations W-Ring (écrans antibruit et couverture du ring ; soutien à Terra Silva) et UBCNA, dont nous sommes déjà membres actifs, ainsi que le soutien aux autres associations importantes dans ces domaines. Outre la problématique de la piste 01, faire pression pour plafonner le nombre de vols à l’aéroport et interdire les vols de nuit.

• Limiter autant que possible les sources de bruit additionnelles comme les soufflantes à feuilles, et contrôler le niveau de bruit des appareils utilisés.

• Participer aux campagnes de prévention (régionales) pour obtenir une meilleure qualité de l’air (poussières fines, amiante, NOx,..) et veiller à la stricte application des règles de sécurité / santé élémentaires sur les chantiers en cours dans la commune (émission de poussières, amiante, silices,…).

• Etablir un cadastre de l’amiante, l’évaluer et le perfectionner si nécessaire.

• Assurer le suivi du cadaster du bruit (Ring, avions,...).

• Surveiller la qualité de l’air (particules fines, polluants…).

• Surveiller la qualité de l’eau (conduites) et le réseau d’égouts.

• Veiller à un suivi actif du plan climat ainsi que de ses implications pour la commune et informer régulièrement la population quant à son avancement.

• Création d’un groupe de travail pour la transition écologique.

**Sécurité**

• Améliorer la propreté des rues pour éviter l’apparition d’incivilités et augmenter le sentiment de sécurité. Viser une propreté et une sécurité accrues des terrains de jeu et de sport.

• Intégrer les rues qui ne sont pas encore reprises dans une zone PLP (Partenariat Local de Prévention) et promouvoir l’utilisation de ce système. Poursuivre les actions de prévention des cambriolages en collaboration avec la police ; promouvoir une meilleure sécurisation des maisons.

• Renforcer les services de police et envisager au besoin de faire appel à des services d’ordre de type vigiles.

• Placer des caméras de surveillance aux endroits sensibles (par ex. Parc Jourdain, Eglise St Dominique, angle de la rue Jozef Van Hove et la rue Thumas, parking Van Hove, parc Kinnen…) et assurer le suivi en collaboration avec la police.

**Finances**

• Gérer la commune en bon père de famille avec les compétences requises et veiller à ce que les investissements prévus au budget soient effectivement réalisés.

• Travailler à la diminution de la dette.

• Eviter le gaspillage (par exemple, pas de nouvelle maison communale tant que son utilité n’a pas été démontrée).

• Etudier la possibilité de diminuer les centimes additionnels sur les revenus.

• Eviter les nouvelles taxes, à l’exception d’une taxe sur les immeubles vides et à l’abandon, accompagnée d’un incitant à la rénovation par les propriétaires.

• Optimiser la fiscalité (TVA) et introduire des demandes de subsides dans tous les dossiers.

**Commerce et emplois**

• Soutenir les commerces locaux et les indépendants.

• Publier un annuaire commercial pour aider les commerçants, entrepreneurs et professions libérales de la commune.

• Favoriser les initiatives locales comme « Smart-Kraainem ».

• Stimuler l’économie circulaire et les initiatives du genre « Repair Café ».

• Inciter les jeunes à créer leur propre entreprise, mettre des locaux à leur disposition et intégrer leurs coordonnées dans l’annuaire commercial.

**Administration et facilités**

• Veiller à ce que les facilités soient respectées et que tous ceux qui le souhaitent (francophones, expats) puissent recevoir leurs documents en français en n’en faisant la demande que tous les 4 ans[[2]](#footnote-2) comme la loi l’autorise. Idem pour les convocations électorales.

• Créer un guichet d’aide linguistique pour répondre à toute question au sujet de l’utilisation des langues et guider les citoyens [en principe, responsabilité du directeur-général]. Placer les questions les plus fréquentes sur le site.

• Travailler en bonne intelligence et de manière plus efficace avec les services de l’administration communale et avec la Région flamande.

• Dans un souci de transparence, enregistrer les séances du conseil communal comme cela se fait pour celles des parlements fédéral et régionaux et les mettre à la disposition de la population ; faire traduire les PV des conseils communaux en français.

• Signer la charte de collaboration prévue par le décret qui détermine les responsabilités et le mode de collaboration entre le collège et l’administration (« managementteam »).

• Œuvrer pour une collaboration plus aisée et restaurer la confiance entre les élus et l’administration.

• Pour chaque projet, veiller à une concertation préalable entre l’administration et l’échevin concerné (pour que ce dernier puisse mieux préparer son dossier et le défendre au collège).

• Implication accrue des élus dans la gestion des ressources humaines (évaluation, recrutements, motivation, organisation du travail, répartition des tâches, …).

**Social / CPAS**

Notre programme pour le CPAS en 8 points :

1. Encourager une collaboration sans heurts entre le CPAS et le conseil communal. L’intégration entre la commune et le CPAS prévue dans le décret ne peut pas conduire à un recul qualitatif ou social.
2. Combler le déficit en logements sociaux de Kraainem.
3. Exploiter de façon optimale les bâtiments gérés par la commune, notamment les logements sociaux.
4. Cas particulier de la ferme Van Deuren : mettre en place une solution à caractère social. Construire une salle polyvalente (demandée depuis 10 ans) et en faire un véritable centre social à la ferme Van Deuren qui puisse accueillir toutes les activités organisées par le CPAS au profit des personnes les plus fragiles.
5. Maintenir Resto & Co et Lunch & Co, tout en envisageant quelques adaptations.
6. Politique migratoire : assurer un accueil digne, sans naïveté.
7. Mettre en place un plan canicule et grand froid.
8. Stimuler toutes les initiatives visant à identifier les personnes les plus fragiles qui risquent d’être isolées, afin que le CPAS puisse leur apporter l’aide individuelle ou de groupe nécessaire.

En plus des points mentionnés ci-dessus, nous souhaitons :

• Stimuler la création de places d’accueil pour la petite enfance ainsi que pour les personnes âgées, de préférence dans un environnement multilingue.

• Soutenir les projets qui contribuent à tisser des liens sociaux comme les potagers communs ou les habitations intergénérationnelles.

• Aider les personnes à mobilité réduite en utilisant des plateformes d’échanges de services (Smart-Kraainem).

• Organiser un service de seconde main (« Kringloop », meubles, vêtements) pour pouvoir faire face aux besoins.

• Evaluer les synergies avec les initiatives citoyennes telles que WOKRA en transition.

**Ecoles communales et accueil parascolaire des enfants**

• Promouvoir une collaboration étroite et transparente avec les Conseils d’école (Schoolraad) des écoles primaires communales, de manière à ce que les montants investis par la commune soient affectés au mieux.

• Etre à l’écoute des parents qui connaissent bien les besoins de ces établissements.

• Coopérer de façon proactive avec les parents, les écoles et la police pour améliorer la mobilité et la sécurité routière autour des écoles.

• Remplacer les sept classes-conteneurs de l’école Klimboom par un bâtiment en dur.

• Prévoir plus de verdure dans les alentours des écoles.

• Renforcer la sécurité dans les abords des écoles aux heures de rentrée et de sortie de l’école.

• Etendre le réfectoire et rénover les installations sanitaires de l’école Diabolo ; localiser de manière préciser l’amiante éventuellement présente en vue de la retirer de manière professionnelle.

**Sports**

• Renforcer les échanges entre clubs sportifs NL/FR et permettre par exemple l’utilisation des terrains de tennis par toutes les communautés.

• Favoriser toutes les initiatives (par exemple, jogging) pour promouvoir le sport et rapprocher les communautés.

• Gérer le sport de manière efficace, en dehors de toute considération linguistique et communautaire non imposée.

**Jeunesse et mouvements de jeunesse**

• Lancer le plus rapidement possible l’agrandissement des locaux scouts (Saint-Pancrace), et trouver une solution alternative de stockage / réunion pendant la construction de la nouvelle salle polyvalente (ex-salle PAT).

• Favoriser des logements aux loyers accessibles pour les jeunes.

• Informer les Conseils des jeunes et leur demander de formuler un avis.

• Intégrer la composante ‘jeunes’ dans toutes les décisions à prendre en matière de vie communautaire

• Pour chaque décision prise en matière de « vivre-ensemble » tenir compte des intérêts de la jeunesse.

**Culture et vivre ensemble**

• Gérer la culture (comme le sport) efficacement, en dehors de toute considération linguistique et communautaire non imposée. Favoriser la collaboration et les échanges entre les bibliothèques francophone et néerlandophone.

• Aménager l’ancien commissariat de police à l’angle de la rue Kinnen et de l’avenue Reine Astrid pour les associations culturelles à l’étroit dans le bâtiment du Chaudron.

• Encourager la création d’associations bilingues et promouvoir des initiatives qui existent déjà en ce sens. Promouvoir les rencontres entre les communautés (y compris étrangères).

• Profiter au maximum des synergies qui nous seront données par les 2 bâtiments « De Lijsterbes » et la nouvelle salle polyvalente (ex-salle PAT) dont la construction est prévue prochainement.

• Réactiver le marché de Noël et encourager les initiatives du type « parcours d’artistes ».

• Prévoir une réception et une prestation de serment pour ceux qui reçoivent la nationalité belge

**Environnement : pour un développement durable et écologique de notre commune**

• Adapter la flotte de véhicules communaux, remplacer toutes les voitures par des véhicules moins polluants.

• Continuer à appliquer le principe de « zéro pesticide » dans toute la commune et sensibiliser les habitants.

• Améliorer l’éclairage public et diminuer la consommation par l’utilisation de lampes LED.

• Imposer les produits durables dans nos cahiers de charges et tendre à une consommation minimale d’énergie dans nos bâtiments : panneaux solaires et photovoltaïques, meilleure isolation, repas bio dans les écoles, achat de produits locaux, minimalisation des déchets et emballages, réduction des émissions CO²…

• Continuer l’accompagnement des particuliers lors de la rénovation ou de la construction de leur maison par les services communaux ou des experts (Climamobile, réunions d’information, analyse et conseils gratuits…) pour faire des économies d’énergie.

• Promouvoir les achats et/ou la mise à la disposition par la commune de terrains verts : potagers, « speelbos », promenades et chemins creux.

• Inciter les propriétaires à planter et à fleurir en diversifiant les plantations et les encourager à accueillir des visiteurs dans leur jardin.

• Construire une pépinière communale (projet commun avec Wezembeek ?)

• Verdir et fleurir horizontalement et verticalement nos quartiers.

• Aménager des aires de jeux et mieux les entretenir.

1. Floating car data (FCD), also known as floating cellular data, is a method to determine the traffic speed on the road network. It is based on the collection of localization data, speed, direction of travel and time information from mobile phones in vehicles that are being driven. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir l’article « Documents officiels en français » dans « Den Tournesol déchaîné » de septembre 2017 [↑](#footnote-ref-2)